

« 15 ans de recul du modèle québécois de politiques sociales ».
Communication de Yves Vaillancourt, professeur émérite, École de travail
social de l'UQAM, au Colloque annuel des IPSO (Intellectuels pour la
souveraineté) du 2 juin 2018, sur le thème *Après 14 ans de gouverne
libérale, quelle alternative pour les indépendantistes?*
(Version courte retouchée le 6 juin)

Je remercie les organisateurs de ce colloque des IPSO, notamment Micheline Labelle et André Jacob, pour l'invitation à traiter le thème de l'impact sur les politiques sociales de 15 ans de gouvernance PLQ. Au début, lorsque j'ai fourni un titre pour mon intervention, j'avais choisi: « 15 ans de *piétinement* du modèle québécois de politiques sociales ». Après réflexion, j'ai décidé de remplacer le mot piétinement par celui de *recul*, pour établir un diagnostic touchant *l'ensemble* des politiques sociales pendant la période¹. Ce qui n'empêche pas de reconnaître que certains dossiers de politiques sociales puissent avoir connu des reculs, des piétinements, des démantèlements et parfois même des avancées (comme dans le dossier de l'assurance parentale en 2006²).

Ces années-ci, le fait d'affirmer que la montée du nationalisme puisse aller de pair avec celle de politiques sociales social-démocrates et innovantes est loin d'aller de soi. Défendre une telle position, c'est risquer de se retrouver à contre-courant. Personnellement, je n'ai pas de problème à reconnaître que dans plusieurs pays la montée du nationalisme est un phénomène de droite qui va de pair avec la promotion de politiques sociales néolibérales. Par contre, j'ai un problème lorsque ce type de constat tend à légitimer une position de principe à l'effet que les choses se passent toujours ainsi. Pourtant, les faits historiques sont têtus et démentent de telles affirmations. Avec d'autres chercheurs comme Béland et Lecours (2006 et 2011), Alain Noël (2017a, 2017b, 2018a et 2018b), Olivier Jacques (2017) et Prerna Singh (2016), j'attire l'attention sur le fait que dans des États plurinationaux comme le Royaume-Uni, le Canada et même l'Inde, on a vu, ces dernières décennies, des États subnationaux comme l'État écossais, l'État québécois et l'État Maharashtra utiliser leur portions de souveraineté pour s'engager, souvent avec la participation de leur société civile, dans la construction de politiques sociales progressistes, post-néolibérales et innovantes. Je cite Noël: « Historiquement, au Québec comme ailleurs, la social-démocratie a aussi bénéficié de son association avec l'affirmation d'une identité nationale » (Noël, 2018a).

¹ Dans une version longue de ce texte, j'avais pris soin de préciser que je n'utilisais pas le mot *démantèlement* parce que si les démantèlements dont on nous parle depuis 40 ans avaient eu lieu, on ne parlerait plus des politiques sociales aujourd'hui.

² Le projet d'assurance parentale a été conçu pendant la période III, mais réalisé pendant la période IV.

Dans l'analyse du modèle québécois de politiques sociales, je m'intéresse à deux questions : 1) *Sur un plan quantitatif*, y a-t-il développement de nouveaux programmes prenant la forme de transferts monétaires ou d'offres de services pour réduire les inégalités sociales? 2) *Sur un plan qualitatif*, qu'en est-il de la participation de l'État québécois et de la société civile à la conceptualisation et à la mise en œuvre de dispositifs et de politiques? Quelle place est réservée au dialogue social et à la co-construction des politiques publiques et autres dispositifs (Vaillancourt, 2015) ?

Je vois la période 2003-2018 comme la 4^e d'une série de quatre périodes.

Période I : Avant 1960, l'État québécois intervient peu, laisse faire la famille, l'Église et le marché. Il y a beaucoup de nationalisme, mais peu de politiques sociales progressistes.

Période II : Les années 1960, 1970 et 1980 : l'État québécois agit comme grand planificateur et maître d'œuvre en matière de politiques sociales. Il prend toute la place et fait ombrage à la société civile. C'est la période du *modèle québécois première manière*, plutôt *étatiste*. L'État planifie, régule, finance, administre, gère, évalue tout seul.

Période III : les années 1990 et le début des années 2000 au temps des gouvernements du PLQ de Bourassa et du PQ de Parizeau, Bouchard et Landry. Période du *modèle québécois deuxième manière*. Émergence d'une douzaine de politiques social-démocrates innovantes qui sont souvent co-construites par l'État québécois et les acteurs de la société civile. Dans le modèle québécois renouvelé de cette période, l'État québécois se comporte en État national qui s'affirme en utilisant au maximum ses juridictions en politiques sociales tout en favorisant la participation des acteurs de la société civile, notamment de l'ESS et du secteur communautaire, pour concevoir et faire les politiques sociales, ce qui donne de la *co-construction au sens fort*.

Période IV : les années de gouvernance PLQ (2003-2018) des gouvernements Charest et Couillard, entrecoupées par le court intermède du gouvernement minoritaire du PQ de Pauline Marois de 2012-2014.

Revenons sur la comparaison entre les périodes III et IV

Pour mettre en lumière les reculs de la période IV, je rappelle les initiatives progressistes et innovantes de la période III qui ont été souvent ignorées et dénigrées ces dernières années non seulement par la droite fédéraliste du PLQ et de la CAQ, ce qui est normal, mais aussi par une partie de la gauche souverainiste du PQ et surtout de QS, ce qui est surprenant, troublant et dommageable. Dommageable, parce qu'en dénigrant les nombreuses réformes novatrices de cette période, on s'enlève des leviers sur lesquels s'appuyer pour faire des politiques sociales social-démocrates innovantes dans les années qui viennent. À mon sens, il y a lieu de contester ce mythe de la période III vue comme étant essentiellement celle du virage néolibéral du gouvernement du PQ.

Retour sur les réformes de politiques publiques de la période III.

Plus concrètement, quelles sont ces initiatives de politiques innovantes et progressistes de la période III auxquelles je fais référence ? Il faut les renommer ici pour avoir clairement en tête ce dont on parle et bien comprendre qu'on est à mille lieux d'un ensemble de politiques qu'on pourrait qualifier de néolibérales. Nommons-les en distinguant celles apparues sous le gouvernement de Bourassa au début des années 1990 et celles apparues sous les gouvernements du PQ de 1994 à 2003.

Sous le gouvernement du PLQ de Bourassa au début des années 1990.

Il ne s'agit pas ici de tout nommer. Mais de montrer que les initiatives innovantes de la période III ne sont pas la propriété exclusive des gouvernements PQ :

1. La réforme de la santé et des services sociaux du ministre Marc-Yvan Côté reconnaît l'autonomie des organismes communautaires et promeut au plan local et régional des formes de gouvernance des établissements publics qui font une place décisionnelle à la participation des usagers, des personnels et des parties prenantes de la communauté.
2. La politique de Santé et Bien-être lancée en 1991 souligne l'importance des déterminants sociaux de la santé et rappelle l'importance du préventif autant que du curatif.
3. Une politique de la main-d'œuvre impulsée par le ministre André Bourbeau qui tient compte des résultats de la démarche du *Forum de l'emploi* « présidé par Claude Béland du Mouvement Desjardins et crée la SQDM (Société québécoise de développement de la main-d'œuvre) dont la forme de gouvernance octroie une place majoritaire aux partenaires du marché du travail.

Sous les gouvernements du PQ (1994-2003).

- 1) La création du réseau des Carrefour Jeunesse-Emploi à partir de 2004.
- 2) Le rapatriement des programmes fédéraux de formation de la main-d'œuvre et la transformation de la SQDM en Emploi-Québec.
- 3) La Politique familiale comprenant une offre plurielle de services de garde à l'enfance dans lequel le réseau des CPE appartenant à l'ESS constitue l'épine dorsale tandis que les garderies commerciales conservent un espace résiduel.
- 4) Le programme AccèsLogis (1997).
- 5) La Politique de reconnaissance de l'économie sociale et solidaire (ESS) et la création du Chantier de l'économie sociale.
- 6) Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires (2001) qui touche 5000 organismes et franchit des étapes en 1994 et 2001. L'action communautaire constitue un levier pour introduire de l'innovation et de la prévention dans l'architecture de plusieurs domaines de politiques sociales qui touchent des personnes vulnérables.
- 7) La politique d'équité salariale.
- 8) La création du programme d'Assurance-médicaments.

- 9) Les conseils régionaux de développement (CRD).
- 10) La politique de développement d'un réseau d'une centaine de Centres locaux de développement (CLD) vus comme des outils de développement dans les communautés locales et des mécanismes de dialogue social visant le rapprochement entre les élus locaux et les acteurs de la société civile.
- 11) La politique de maintien des frais de scolarités au niveau le plus bas en Amérique du Nord.
- 12) Politique de création d'un réseau d'une centaine d'entreprises d'économie sociale en aide domestique (EESAD).
- 13) Législation contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2002).
- 14) Politique de reconnaissance et de soutien de l'économie sociale.
- 15) Le rapatriement des politiques de formation de la main-d'œuvre et la création d'Emploi-Québec. La Commission des partenaires du marché du travail succède à la SQDM à la suite de l'entente fédérale-provinciale sur la main-d'oeuvre survenue en 1998.

Je me penche maintenant sur les attaques contre le modèle québécois pendant la période IV.

Je l'ai expliqué ailleurs, sous le gouvernement Charest, il y a abandon du dialogue social mais pas obsession du déficit zéro. Sous le gouvernement Couillard, il y a la politique d'austérité et l'absence de dialogue social. En dépit du fait que Couillard a toujours nié l'existence des politiques d'austérité en disant qu'il y avait eu tout au plus un « ralentissement temporaire de la croissance des budgets » (Girard, 2018; Vaillancourt, 2017). Rappelons les faits :

- 1)** Sous le gouvernement Charest, les CRD deviennent des CRÉ puis, sous le gouvernement Couillard, les CRÉ sont éliminés;
- 2)** Sous le gouvernement Charest, on adopte une Politique nationale de la ruralité, laquelle sera bientôt sabordée par le gouvernement Couillard. Sous le gouvernement Couillard, la moitié des 100 CLD sont abolis. C'est la disparition des instances régionales et locales de coopération et de consultation; c'est l'affaiblissement de la présence de la société civile dans le développement local et régional, ainsi que la concentration du pouvoir dans les mains des élus.
- 3)** Les Régies régionales de la santé et des services sociaux sont remplacées par des agences régionales de la santé et des services sociaux sous Charest. Puis, sous le gouvernement Couillard, les agences sont éliminées.
- 4)** En 2012, le gouvernement Charest lance une offensive pour imposer une hausse substantielle des frais de scolarité universitaire, mais cette offensive est freinée par le mouvement des carrés rouges et l'arrivée du gouvernement Marois.
- 5)** Le gouvernement Couillard applique une politique d'austérité pendant ses trois premières années budgétaires. « Lors du premier exercice financier 2014-15 (...), 13 ministères sur 20 ont été contraints de diminuer leurs dépenses par rapport à l'exercice

financier 2013-14 de l'ancien gouvernement de Pauline Marois » (Girard, 2018). Dans ce contexte, les budgets de santé publique sont coupés de 30%.

6) « Les CLSC qui avaient des CA composés aussi d'élus des usagers qui fusionnés aux hôpitaux ont perdu leur CA pour ensuite être intégrés aux CIUSSS sans représentants de la société civile » (Larose, 2018 : 20). Établissement d'une relation « top down » entre le ministre et les méta-établissements du réseau SSS. Arrivée d'une nouvelle vague d'hospitalo et de médico-centrisme. Parmi les trois S, Santé et Services Sociaux, il n'y a plus que le premier S qui compte (Ouimette, 2018). La Politique de la santé et du bien-être n'est pas officiellement abandonnée. Mais on l'a pratiquement oubliée.

7) Au moment où les services sociosanitaires subissent des coupures drastiques notamment pour les clientèles les plus vulnérables, la rémunération des médecins dans le budget total de la santé connaît une croissance inouïe en passant de 15 % à 21 % de 2006 à 2016 à la suite de négociations opaques (Dutrisac, 2018; Cambourieu et Allaire, 2018).

8) La politique AccèsLogis concernant le logement social et communautaire traverse tant bien que mal les années Charest. Mais pendant les années Couillard, certains signaux donne l'impression que ses jours sont comptés. Deux années d'affilée, le nombre des nouvelles unités de logement accordé est coupé de moitié en passant de 3 000 à 1 500. Il a été ramené à 3 000 dans les budgets de 2017-2018 et de 2018-2019. Les acteurs du logement social s'inquiètent du fait que le processus de révision du Programme AccèsLogis s'étire et que les rumeurs de son éventuelle disparition persistent³.

9) La reconfiguration de la politique des services de garde à l'enfance. Sous la gouverne libérale depuis 2003, le dossier des services de garde à la petite enfance n'a pas été démantelé. Loin de là. Mais il a été fortement reconfiguré. Gérald Larose parle de « perversion » de la politique (2018 : 21-22). Sur un plan *quantitatif*, le nombre de places a continué à augmenter considérablement au point d'atteindre 300 000 en 2018. Mais sur un plan *qualitatif*, les gouvernements du PLQ déploient des efforts pour infléchir le sens de la politique en affaiblissant le modèle provenant de l'ESS et en renforçant le modèle commercial.

³ Ce qui fait dire à Stéphan Corriveau, DG du Réseau des OSBL d'habitation : « N'empêche, tout n'est pas rose pour autant au Québec! D'une part, on en finit plus d'attendre la révision d'AccèsLogis, le principal programme en matière de logement communautaire québécois, les premières consultations ayant eu lieu il y a maintenant cinq ans. Pourtant, après vingt ans, on voit bien les faiblesses de celui-ci, par exemple au niveau des mécanismes de pérennité et des budgets de réalisation des nouveaux projets» (Corriveau, 2018).

Discussion : trois pistes de réflexion

1) La poursuite du déficit zéro sous le gouvernement Bouchard et le gouvernement Couillard, ce n'est pas la même chose.

Les composantes de la gauche qui font l'erreur de se représenter la période III comme si elle se résumait à celle d'un virage néolibéral qui aurait gangrené l'ensemble des politiques publiques, notamment celles des années 1996-2000, parlent comme si Lucien Bouchard, aurait imposé ses idées sans contreparties, à la manière d'un individu conservateur qui aurait été coupé de son conseil des ministres, de l'Assemblée nationale, de son parti politique et de la société civile. C'est oublier que Lucien Bouchard était aussi un premier ministre doté de grandes capacités de négociateur. Je cite un inédit de Gérald Larose :

« Sous Lucien Bouchard il y a eu le prix du déficit zéro. Mais contrairement aux coupes d'austérité que nous venons de vivre, ce déficit zéro a eu comme contrepartie une relance sociale (CPE, équité salariale, développement local et régional, économie sociale et solidaire, etc.) d'une ampleur rappelant celle de la Révolution tranquille et dans laquelle la société civile a été profondément mise à contribution pour des bénéfices immensément partagés et favorables au monde ordinaire » (2018 : 19).

L'élément clé du modèle québécois de politiques sociales, ce n'est pas tant la *quantité* de politiques redistributrices, c'est l'aspect *qualitatif* qui est relié à la création et utilisation des outils de dialogue social. Dans le modèle québécois 2^e mouture des années 1990, les acteurs de la société civile, notamment ceux de l'ESS et de l'action communautaire, ne sont pas d'abord des instruments dans la mise en œuvre des politiques publiques, mais des partenaires qui participent à l'élaboration de ces mêmes politiques.

2) Le référendum de 1995 a été un incubateur et un levier pour l'avancement au Québec de politiques sociales social-démocrates et innovantes, souvent reconnues comme telles en Amérique du Nord.

Dans nos bilans du référendum de 1995, avec le recul du temps, on peut le dire, on a souvent été masochistes. Le référendum de 1995, malgré son résultat négatif pour la question nationale, a eu des résultats positifs pour les politiques sociales dans les années qui l'ont précédé et qui ont suivi. Il a été un incubateur de politiques sociales progressistes dont les accomplissements (le modèle québécois de politiques sociales novatrices et social-démocrates apparues dans les années 1995-2002) ont fait preuve de résilience face aux manœuvres de démantèlement déployées pendant les 15 années de gouvernance PLQ. Au référendum de 1995, les mouvements sociaux, à l'encontre de ce qui s'était passé au référendum de 1980, se sont compromis et mobilisés massivement en 1994-1995 dans le camp du OUI et ont profité de la conjoncture référendaire pour faire connaître au gouvernement du Québec leurs demandes dans le domaine du développement social. En somme, ce qui s'est passé au référendum de 1995 dans le

domaine des politiques sociales a eu des retombées positives et structurantes dans les années 1996-2002.

3) La montée du nationalisme dans les États subétatiques peut être conjuguée avec une montée de politiques sociales innovantes, anti-néolibérales et social-démocrates. Un cas intéressant à prendre en considération, celui de l'Inde.

Alain Noël, dans un article fort éclairant, applique le concept aux États de l'immense fédération de l'Inde. Noël fait écho aux conclusions de l'ouvrage récent (de Perna Singh, *How Solidarity Works for Welfare*) qui montrent que certains États de l'Inde (comme l'État du Maharashtra, le Kerala et le Tamil Nadu) ont réalisé un développement social novateur en misant sur une *identité nationale subétatique commune (ou partagée)*. L'exemple de ce qui se passe dans la fédération indienne est fort stimulant pour le renouvellement de la réflexion stratégique puisque. D'une part parce que l'Inde est une fédération immense qui est souvent oubliée dans les études comparatives portant sur des pays dotés d'un système fédéral comme le Canada. D'autre part, parce que les États subétatiques qui réussissent à faire du développement social généreux et innovant dans la fédération indienne sont ancrés dans des sociétés et des territoires qui comprennent grande diversité, culturelle, linguistique, ethnique et religieuse. D'où l'importance pour nous de réfléchir aux propos de Singh (2016) qui « démontre que les États indiens qui ont su développer une identité partagée originale se sont avérés beaucoup plus aptes à mettre en place des services publics de qualité et des politiques sociales innovatrices, résultant dans des indices de développement humain nettement plus favorables » (Noël, 2017a).

Conclusion

En conclusion, j'avance une proposition. En tant que souverainistes intéressés à la promotion de politiques sociales social-démocrates innovantes, nous avons un *devoir de mémoire à accomplir* pour rompre avec l'oubli et le dénigrement du riche héritage bâti pendant la phase III de l'histoire des politiques sociales. Politiquement, en nous adonnant à ce devoir de mémoire, ne pourrions-nous pas transformer l'héritage de la période III en *levier*, au lieu de continuer à le traiter comme s'il était un sabot de Denver embarrassant ? Pourquoi ne pas reconnaître que la montée d'un mouvement national subétatique⁴, au Québec, au cours des périodes II et III, —tout comme celle apparue en

⁴ Parmi les entités ou États subétatiques, on peut penser aux provinces et territoires au Canada, aux régions et communautés en Belgique, aux communautés autonomes en Espagne. Dans ce contexte, l'État québécois —tout comme les 12 autres États provinciaux et territoriaux dans la fédération canadienne— est un État subétatique, ce que n'est pas l'État fédéral (Paquin, 2005). Toutefois, à la différence des 12 autres États provinciaux et territoriaux canadiens, l'État québécois est aussi un État national.

Écosse au cours des années 1980 à 2018 et celle qui se manifeste depuis quelques années dans certains États de la fédération indienne—, a favorisé « le développement de politiques sociales généreuses et innovatrices » ? C'est ce que souligne Alain Noël (2017a), en faisant écho à la contribution de Daniel Béland et d'André Lecours (2006 et 2011). D'où l'importance de renouer avec la dynamique nationaliste et progressiste de la phase III pour se remettre au travail dans le but de construire une « identité partagée » (Noël, 2017a) et de se redonner un élan en tant que nationalistes et indépendantistes engagés dans le développement social, autant que dans le développement culturel et économique.

Bibliographie [comprenant des textes utilisés pour préparer ma conférence et pas nécessairement pour la faire !]

- Arcand, Pierre (2018). « Les faits sur la rémunération des médecins », *Le Devoir*, 27 avril.
- Aubry, François (2001), *30 ans déjà : le mouvement syndical et le développement des services de garde au Québec*, Montréal, Confédération des syndicats nationaux.
- Aubry, François (2018). « Québec Solidaire est-il un parti progressiste? ». *Huffington Post*, 2 avril.
- Béland, Daniel et André Lecours (2006). « Décentralisation, mouvements nationalistes et politiques sociales : les cas du Québec et de l'Écosse », *Lien social et Politiques*, no 56, automne, 137-148.
- Béland, Daniel et André Lecours (2011). « Le nationalisme et la gauche au Québec », *Globe*, vol. 14, no 1, p. 37-52. < <https://www.erudit.org/fr/revues/globe/2011-v14-n1-globe1819725/1005985ar/>>
- Bérubé, Gérard (22 mars 2018). « Salaire minimum : l'économique prévaut », *Le Devoir*, 22 mars 2018, B 1.
- Boismenu, Gérard (2018). « La fiscalité au Québec, une réussite sociale menacée », *Le Devoir*, 26 avril.
- Bouchard, Camil (2014). « Camil Bouchard déplore la déconstruction d'un système de garderies de qualité par le PLQ », *Radio-Canada*, 22 novembre.
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/694987/camil-bouchard-garderies-cpe-privé-public>
- Bouchard, Camil (2018). « PLQ, CAQ et développement des CPE : du pareil au pire », *Huffington Post*, 9 mars.
- Bourque, Gilles L. (2018). *Fiscalité au Québec. Pour célébrer le 'Jour' de la solidarité fiscale*, Montréal, IREC, mai.
- Cambourieu, Caroline et Yvan Allaire (2018). « Rémunération des médecins québécois, la boîte de Pandore », *Le Devoir*, 19 mars, A 7.
- Chouinard, Tommy (2018). « Qualité des services de garde : le PQ promet un moratoire sur les 'garderies commerciales' », *La Presse*, 23 mai.
- Corriveau, Stéphane (2018). « Le retour d'Ottawa, une occasion à saisir pour Québec », *Le Réseau*, no 53, hiver 2018, 3.

- Couturier, Eve-Lyne Philippe Hurteau (2017) : « Transferts fédéraux pour garderies: financer le démantèlement? », *Le Devoir*, 15 juin.
- David, Michel (2018a). « L'empathie passagère », *Le Devoir*, 10 avril 2018.
- David, Michel (2018b). « Un délicat recentrage ». *Le Devoir*, 29 mai, A 3.
- Duchaine, Gabrielle (2018). « Qualité des services de garde au Québec : 'On n'est pas dans l'excellence' », *La Presse*, 22 mai.
- Dutrisac, Robert (2018). « Choisir le rabais au lieu de la qualité », *Le Devoir*, 3 avril, A 6.
- Dutrisac, Robert (2018). « Opacité et indécence », *Le Devoir*, 27 avril 2018, A 8).
- Fédération santé et services sociaux (FSSS)-CSN (2018). « 1350 travailleuses CSN des CPE débrayent le 17 mai et se prononcent sur un mandat de grève générale illimitée », *FSSS*, 17 mai. < <http://www.fsss.qc.ca/1350-travailleuses-csn-des-cpe-debrayent-le-17-mai-et-se-prononcent-sur-un-mandat-de-grave-generale-illimitee/#more-14266>>
- Fortier, Marco (2017). « Québec veut étendre son emprise sur les garderies », *Le Devoir*, 17 juin.
- Fortin, Luc (2018). « Pour la liberté de choix », *Le Devoir*, 16 mars.
- Gagné, Stéphane (2018). « Le réseau public de la petite enfance est menacé, selon la CSQ », *Le Devoir*, 12 et 13 mai, D 2.
- Gaudreault, Pierre (2018). « Stratégie fédérale en itinérance. Plus de 100 millions \$ en jeu », *Itinéraire*, 1^{er} mars, p. 33.
- Girard, Michel (2018). « Philippe Couillard se trompe sur les coupes budgétaires », *journal de Montréal*, 31 mars.
- IRIS (2018). « À quoi ressemblerait un gouvernement de la CAQ?, *FRACTURES*, 07, no 03, vol. 03.
- Jacques, Olivier (2017). « Le modèle québécois peut-il survivre à une chute du PQ? », *Options politiques*, 13 septembre 2017.
- Laflamme, Julien et Pierre-Antoine Harvey (5-6 mai 2018). « L'impact positif de la hausse du salaire minimum », *Le Devoir*, 5 et 6 mai.
- Lanctôt, Aurélie (2018). « Les miettes », *Le Devoir*, 9 mars, A 9.
- Lapointe, Frédéric (6 avril 2018). « La Caisse peut-elle vendre le REM? », *Le Devoir*, 6 avril 2018, A 9.
- Larose, Gérald (2018). « Notes d'une conférence faite à Sherbrooke dans le cadre des activités de la fête des Patriotes le 20 mai 2018 », Club souverain / SNQ-ESTRIE / 20 mai.
- Nadeau, Jessica (28 mars 2018). « Petite enfance : hausse du crédit d'impôt pour les garderies privées non subventionnées », *Le Devoir*, 28 mars, A 3.
- Noël, Alain (2017a). « Le pouvoir d'une identité partagée », *Options politiques*, 21 septembre.
- Noël, Alain (2017b). « Mesurer la pauvreté », *Options politiques*, 9 novembre.
- Noël, Alain (2018a). « Le pari social-démocrate », *Options politiques*, 15 mars.
- Noël, Alain (2018b). « Dernier de classe », *Options politiques*, 26 avril.
- Ouimette, Guylaine (2018): « Budget Québec 2018 : Les services sociaux généraux et les besoins en santé mentale complètement occultés » 4 avril.
< <http://mots sociaux.com/actualites/budget-quebec-2018-les-services-sociaux-generaux-et-les-besoins-en-sante-mentale-completement-occultes>>

- Paquin, Stéphane (2005). « Les actions extérieures des entités subétatiques : quelle signification pour la politique comparée et les relations internationales ? », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 12, no 2, 129-142.
- Richer, Jocelyne (2018). « Québec veut offrir plus de flexibilité aux familles », *Le Devoir*, 23 mars, A 5.
- Rouleau-Ganzmann (2018). « Plaidoyer pour une assurance médicaments universelle », *Le Devoir*, 19 et 20 mai, D 3.
- Sampson, Ximena (2016). « Les CPE, victimes de leur succès », *Radio-Canada.ca.*, 19 janvier.
- Singh, Prerna (2016). *How Solidarity Works for Welfare: Subnationalism and Social Development in India*, New Delhi, Cambridge University Press.
- Sioui, Marie-Michèle (2018). « Les caquistes ne s'entendent pas sur le modèle de service de garde à privilégier », *Le Devoir*, 28 mai, A 3.
- Vaillancourt, Yves (2015). « La co-construction des politiques publiques », dans Laille, Jean-Louis et Anne Salmon (dir.), *Associations et Action publique*, Paris, Desclée de Brouwer, 421-460.
- Vaillancourt, Yves (2017). *Marges de manœuvre des acteurs locaux de développement social en contexte d'austérité*, copublication CRCOC, CRISES et ARIMA, Montréal, CRISES, ET1701, janvier.
- Vaillancourt, Yves et François Aubry (2017). « The Québec Act to Combat Poverty and Social Exclusion : a Case of Democratic Co-construction of Public Policy », dans Gloria DeSantis et Nick Mulé (dir.), *The Shifting Terrain : Public Policy Advocacy in Canada*, Montréal et Kingston, McGill & Queen's University Press, 200-229.
- Vaillancourt, Yves, Marie-Noëlle Ducharme, François Aubry et Stéphane Grenier (2016). *AccèsLogis Québec (1997-2015) : les hauts et les bas de la co-construction d'une politique publique*, CRISES, no ET1601, Montréal, janvier.